

général de l'Alberta d'en décider de concert. Ils se sont entretenus de cette question, et je crois savoir qu'ils ont donné leur accord de principe, mais je ne sais quelle date ils ont fixée pour la mesure qu'ils veulent prendre de concert.

**M. Paproski:** J'ai une question supplémentaire à poser.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Nous n'avons pas vraiment de temps pour les questions supplémentaires, mais si le député veut accaparer la dernière seconde à laquelle a droit son parti, il peut le faire.

#### LES FÊTES DU CENTENAIRE

**M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais que le premier ministre fasse part à la Chambre des projets spéciaux du gouvernement pour commémorer, l'an prochain, le centenaire du corps de police le plus admirable du monde, la Gendarmerie royale du Canada?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je suis persuadé que le solliciteur général ne manquera pas d'annoncer ces projets le moment venu.

[Français]

**M. l'Orateur:** Je crois que l'honorable député de Joliette a posé une question il y a un moment, et j'ai l'impression qu'elles n'a pas été entendue. Peut-être pourrait-il la répéter?

\* \* \*

#### LE RÉGIME DE REVENU FAMILIAL GARANTI

##### LES ALLOCATIONS FAMILIALES—L'ENTENTE ENTRE OTTAWA ET QUÉBEC—L'EXERCICE DU POUVOIR LÉGISLATIF PAR LE QUÉBEC

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur le président, je répéterai, dans ce cas-là, ma question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Mercredi dernier, selon un article paru dans le journal *La Presse*, le premier ministre du Québec déclarait, et je cite:

... que le Québec conservera ce qu'il appelle la primauté législative dans l'application du programme fédéral d'allocations familiales ...

J'aimerais demander au ministre si les négociations entre Québec et Ottawa sont terminées, et s'il peut assurer la Chambre que le Québec conservera la primauté législative dans ce domaine.

[Traduction]

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, comme je l'ai indiqué précédemment au député, nos discussions avec le Québec ne concernaient pas la question de primauté législative mais visaient à mettre au point une solution compatible en matière d'allocations familiales avec les priorités du Québec et, parallèlement, avec le régime fédéral d'allocations familiales afin d'apporter la plus grande aide possible à ceux qui en ont le plus besoin. Je pense que ces

négociations sont presque terminées et j'espère que nous pourrions nous mettre à l'œuvre immédiatement.

**M. l'Orateur:** Passons à l'ordre du jour.

**M. Howe:** Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Tout à l'heure, j'ai attiré l'attention de la Chambre sur le fait que figure au *Feuilleton* un avis de motion portant production de documents relativement à un deuxième aéroport international à Toronto. En réponse à une question posée par le député de Hamilton-Ouest (M. Alexander), le ministre des Transports a déclaré que ces documents étaient disponibles.

Je ne peux comprendre pourquoi la motion que j'ai fait inscrire au *Feuilleton* du 13 avril au sujet de ces documents n'a reçu aucune réponse ni pourquoi ces documents n'ont pas été déposés. Peut-être le ministre pourrait-il m'en donner la raison.

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, que le député m'excuse. J'ignore les motifs de ce retard qui n'aurait pas dû se produire. Je vais m'en occuper immédiatement.

#### ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

##### LA LOI SUR LE CRÉDIT AGRICOLE

##### MODIFICATIONS RELATIVES AUX PRÊTS, AUX POUVOIRS ET AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 9 mai, de la motion de l'honorable M. Olson: Que le bill C-5, tendant à modifier la loi sur le crédit agricole, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent de l'agriculture, ainsi que de l'amendement proposé par M. Korchinski (p. 1872) et du sous-amendement proposé par M. Knight (p. 1903).

**M. J. H. Horner (Crowfoot):** Monsieur l'Orateur, je tiens à assurer à la Chambre que mes observations seront brèves cet après-midi. J'estime que certains points devraient être soulignés avant que le projet de loi soit renvoyé au comité. L'amendement que nous avons ici vise à encourager les jeunes à s'intéresser à la terre et à y retourner.

Hier soir, j'ai mentionné que la Société du crédit agricole consentait à peu près 7.6 p. 100 de ses prêts aux cultivateurs de moins de 25 ans. L'amendement ne donne pas d'âge mais il précise que lorsque les jeunes cultivateurs se conforment aux normes de production, c'est-à-dire lorsqu'ils remboursent leur emprunt et respectent les autres engagements prévus dans l'entente qu'ils signent, ils devraient recevoir un boni. Cet amendement a certes un certain mérite et devrait rallier l'appui de la Chambre. J'espère qu'il aura celui du comité de l'agriculture lorsque le bill y sera renvoyé.

D'autres aspects du bill m'inquiètent beaucoup. L'article 1 me trouble particulièrement, et je tiens à souligner que d'autres députés de mon parti et moi-même éprouvons de graves réserves en voyant le projet de loi aller au comité. L'article 1 se lit en partie comme ceci: